

LES FUSILLÉS DE CHÂTEAUBRIANT

22 octobre 1941



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES



L'ŒUVRE

1, RUE LOUBLECHAND (7^e arr.)
Adress. Télégraph. : (Général) Paris
Chèques post. n° 1296

DERNIÈRE ÉDITION - 5 h. du MATIN - UN Franc

N° 9.420. — Samedi 23 août 1941

AVIS

Le 21 août, au matin, un membre de l'armée allemande a été victime d'un assassinat à Paris.

En conséquence j'ordonne :

I. - A partir du 23 août, tous les Français mis en état d'arrestation, que ce soit par les autorités allemandes en France, ou qui sont arrêtés pour celles-ci, sont considérés comme otages.

II. - En cas de nouvel acte, un nombre d'otages correspondant à la gravité de l'acte commis sera fusillé.

Paris, le 21 août 1941

Pour le Militärbefehlshaber in Frankreich,
SCHAUMBURG, Generalleutnant.

Après l'assassinat d'un officier allemand à Paris, le 21 août 1941, les autorités allemandes ont pris des mesures pour protéger les otages et les personnes.

Il est demandé aux citoyens de ne pas se laisser impressionner par les menaces et de continuer à travailler normalement.

Il est demandé aux citoyens de ne pas se laisser impressionner par les menaces et de continuer à travailler normalement.

Il est demandé aux citoyens de ne pas se laisser impressionner par les menaces et de continuer à travailler normalement.

Avis publié dans L'Oeuvre du 23 août 1941 annonçant que les Français arrêtés sont désormais considérés comme otages.

1941 est une année importante pour la Résistance en France. Les groupes et les réseaux se développent. Particulièrement après l'engagement officiel du Parti communiste dans la lutte provoquée par l'attaque allemande contre l'URSS, les attentats et les sabotages contre l'occupant se multiplient. La réaction de celui-ci est de plus en plus violente. À la suite de l'attentat survenu le 21 août contre l'aspirant Moser, dans le métro à Paris, une ordonnance allemande décrète que tous les Français mis en état d'arrestation seront considérés comme otages et, qu' "en cas d'un nouvel acte, un nombre d'otages correspondant à la gravité de l'acte criminel commis sera fusillé". Si les fusillés de Châteaubriant ne sont pas les premiers otages exécutés, leur massacre est le point de départ des exécutions massives perpétrées à titre de représailles par les Allemands.

À la mi-octobre, des groupes armés, dont les membres sont présentés comme des "terroristes" par les Allemands, programment une série d'opérations à Bordeaux, à Nantes et à Rouen. Ces actions visent à obliger l'occupant à maintenir des troupes sur l'ensemble du territoire en entretenant un climat d'insécurité ainsi qu'à développer la lutte armée. Le 19 octobre, un sabotage provoque le déraillement d'un train sur la ligne Rouen-Le Havre. Le lendemain, vers 8 h 00 du matin, un officier allemand, le lieutenant-colonel Holtz, est abattu à Nantes. Gilbert Brustlein et Guisco Spartaco, deux jeunes Parisiens, rencontrent sur leur chemin, près de la cathédrale, deux officiers, Holtz et le médecin-capitaine Sieger et leur emboîtent le pas. Au moment de tirer, l'arme de Spartaco s'enraye mais le revolver de Brustlein atteint Holtz qui s'effondre.

La réaction de l'occupant est immédiate. À Châteaubriant, des troupes allemandes viennent renforcer la gendarmerie française qui assure la garde du camp de prisonniers de Choisel, dont la population est notamment constituée de détenus politiques arrêtés par le gouvernement du maréchal Pétain. Le jour même, un officier allemand se présente au camp pour y consulter la liste des détenus. Le lendemain, le général Von Stülpnagel, commandant militaire en France, fait annoncer par voie d'affiche que, "en expiation de ce crime", cinquante otages seront fusillés ainsi que cinquante autres si les coupables ne sont pas arrêtés avant le 23 octobre à minuit. Une récompense de quinze millions de francs est offerte pour la dénonciation des auteurs de l'attentat.

L'intérieur du camp de Choisel, juillet 1941.



Le choix des otages est laissé à la discrétion du gouvernement de Vichy. Sur la liste de cent détenus présentée par les Allemands au ministre de l'intérieur Pierre Pucheu, les noms de cinquante personnes sont retenus, essentiellement des communistes.

Tandis que se prépare ainsi l'exécution du premier groupe d'otages, un autre officier, le conseiller d'administration militaire Reimers, est abattu à son tour à Bordeaux par Pierre Rebière. La riposte est la même : cinquante otages fusillés, cinquante en sursis jusqu'à l'arrestation des coupables, offre d'une récompense de quinze millions de francs aux dénonciateurs.

Le 22 octobre, vingt-sept otages sont fusillés à Châteaubriant. En début d'après-midi, ce mercredi, les Allemands regroupent les otages dans une des baraques du camp de Choisel où ils peuvent écrire une dernière lettre avant d'être conduits à la carrière de la Sablière, à la sortie de la ville, lieu de leur exécution. Celle-ci se déroule en trois salves, à 15 h 50, 16 h 00 et 16 h 10. Tous refusent d'avoir les yeux bandés et les mains liées. Ils meurent en chantant *la Marseillaise*. Le même jour, seize otages sont également exécutés à Nantes, au champ de tir du Bèle, et cinq autres au Mont-Valérien.

Le lendemain, les Allemands dispersent les vingt-sept corps dans neuf cimetières des environs. Le dimanche suivant, malgré les interdictions, des fleurs sont déposées à l'emplacement des neuf poteaux par la population de Châteaubriant et de ses alentours.

Dans le discours prononcé par le maréchal Pétain à la radio le soir du 22, nulle condamnation de ces exécutions. Il dénonce au contraire les auteurs d'attentats et enjoint aux Français de se dresser contre eux en les poussant à la délation : "Par l'armistice, nous avons déposé les armes. Nous n'avons plus le droit de les reprendre pour frapper les Allemands dans le dos... Aidez la justice. Je vous jette ce cri d'une voix brisée : ne laissez plus faire de mal à la France."

Le 23 octobre, le secrétariat général à l'information diffuse un communiqué destiné à apaiser les esprits : "Il est établi que les autorités occupantes ne choisissent pas les otages destinés à être exécutés parmi les personnes arrêtées après un attentat, mais parmi les suspects internés dont la culpabilité a été nettement prouvée".

Le 24 octobre, cinquante otages sont fusillés à Souges, près de Bordeaux, à la suite de l'attentat du 21 octobre contre le conseiller militaire Reimers.

Dans le même temps, le maréchal Pétain propose de se livrer lui-même aux Allemands comme otage. Rencontrant l'opposition de ses ministres, il renonce à son projet et Pierre Pucheu est chargé de négocier avec les autorités d'occupation.

Les Allemands ont menacé de fusiller de nouveaux otages si les coupables ne sont pas découverts. L'offre de récompense pour la dénonciation des auteurs de l'attentat n'ayant pas porté ses fruits, Stülpnagel essaie d'amener les Français à coopérer en promettant aux familles qui apporteront leur concours la libération des détenus en Allemagne et le retour des prisonniers dans leur foyer. Au terme de ses tractations avec les autorités de Vichy, Stülpnagel renonce finalement aux exécutions complémentaires.

Alors que l'autorité allemande pensait faire de la fusillade de Châteaubriant un exemple, elle obtient l'effet inverse. Partout, cette exécution suscite l'indignation et la colère. Elle frappe de manière irréversible la conscience des habitants de la région et l'ensemble de la population française, jouant un rôle important dans la mobilisation des énergies pour combattre l'occupant. Son retentissement est considérable dans le pays comme à l'extérieur.

Cérémonie clandestine à la Sablière : bravant l'interdiction des Allemands, la population de Châteaubriant est venue rendre hommage aux fusillés, 1943.



AVIS

LA

En application de l'avis du Militärbefehlshaber en France, du 22 octobre 1941, les otages suivants ont été fusillés :

1. MICHEL Charles, de Paris, député communiste ;
2. POULMARCH Jean, d'Ivry-sur-Seine, secrétaire de Syndicat communiste ;
3. TIMBAUT Pierre-Jean, de Paris, secrétaire de Syndicat communiste ;
4. VERGRUYOSE Jules, de Paris, secrétaire de Syndicat communiste ;
5. GRANET Désiré, de Vitry, secrétaire de Syndicat communiste ;
6. CARREL René, de Nantes, communiste ;
7. GRASSINEAU Robert, de Nantes, communiste ;
8. GIL Joseph, de Nantes, communiste ;
9. ALLANO Maurice, de Nantes, violence contre des soldats allemands ;
10. LE MOAL André, de Saint-Nazaire, violence contre des soldats allemands ;
11. IGNABIAC Léon, de Saint-Herblain, communiste ;
12. GARDETTE Maurice, de Paris, communiste ;
13. GRANDEL Joseph, de Gennesvilliers, communiste ;
14. AUFFRET Jules, de Bandy, communiste ;
15. GUEGIN Pierre, de Concaneau, communiste ;
16. LAFORGE Raymond, de Montargis, communiste ;
17. BASTARD Maximilien, de Nantes, communiste ;
18. LE PANSE Julien, de Nantes, communiste ;
19. DAVID Emile, de Nantes, communiste ;
20. MOQUET Guy, de Paris, communiste ;
21. POURCHASSE Henri, d'Ivry-sur-Seine, communiste ;
22. RENELLE Victor, de Paris, communiste ;
23. TENINE Maurice, d'Antony, communiste ;
24. BARTHELEMY Henri, de Thouars, communiste ;
25. TELLIER Raymond, de Arnieilly, communiste ;
26. BOURGHIS Marc, de Tregiers, communiste ;
27. BARTOLI Titus, de Digoin, communiste ;
28. KERIVEL Eugène, de Bassac, communiste ;
29. HOUYNG KUONG, Annamite, de Paris, communiste ;
30. LALET Claude, de Paris, communiste ;
31. PESQUE Antoine, d'Aubervilliers, communiste ;
32. DE LA VAQUERIE Charles, de Montreuil, communiste ;
33. LEPEBRE Edmond, d'Athis-Mons, communiste ;
34. BLOT Jean-Joseph, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
35. JOST Léon-Louis, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
36. FOURNY Alexandre, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
37. BLOUIN Auguste-Armand, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
38. BIERIEN Paul, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
39. CREUZE Frédéric, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
40. GLOU Jean-Pierre, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
41. GROLLEAU Jean, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
42. DABAT Michel, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
43. PLATIAU Jean, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
44. CALDECOTT Hubert-Georges, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
45. HEVIN Marcel, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
46. LABROUSE Philippe, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
47. RIBOURDOUILLE André-Charles, de Nantes, action en faveur de l'ennemi ;
48. SAUNIER Victor, de Nantes, action en faveur de l'ennemi.

La naissance
de la carte
nationale
de tabac

L'envoi d'un corps
expéditionnaire
sur le continent
serait une pure folie
déclare le ministre des Colonies
britannique

(Suite de l)

La destitut
récial Timm
pas été anno
qu'il est d
mulaire aus
dixes provi
meut.

La radio an
c'est sous la
que continue
breux décret
Ils annoncent
en plus rigou
surer la coop
à la défense.
rasurer la p
rés spectacle
pour organisa
tance.

Les postes
rasurer le p
sent, parallè
du front, l'ex
munications ;
sistent à fon
ecablement d
qui a fait so
dit souligne
de la popula
satisfaisant ;
que les poste
ment d'une fa
que leurs es
lières et mod
paravan.

« La situa
dit la ra

Moscou, 22
émissions d'h
ou a déclaré
tait très gra
la capitale. Le

LE PO
ÉCON
de l'A

considé

Nonc. 22
taire d'Etat
Reich, doctes
un grand éle
diteois choisi



Amicale de Châteaubriant - Voves-Rouillé

Un groupe d'internés du camp de Choisel dont : Charles Michels (1), Maurice Ténine (2), Désiré Granet (3), Henri Pourchasse (4), Guy Môquet (5) et Jules Auffret (6), fusillés le 22 octobre 1941.

Guy Môquet, fusillé le 22 octobre 1941 à l'âge de dix-sept ans, photographié en compagnie de sa mère et de son frère, Serge, en visite à Châteaubriant.

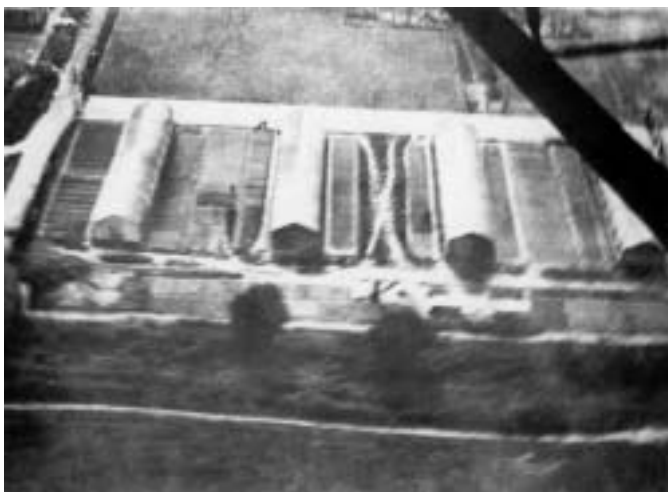


Musée de la Résistance Nationale - Champigny

Un autre groupe d'internés dont Jean-Pierre Timbaud, Désiré Granet, Henri Pourchasse et Jean Poulmarch, fusillés le 22 octobre 1941.



Amicale de Châteaubriant - Voves-Rouillé



Amicale de Châteaubriant - Voves-Rouillé

Vue aérienne du camp de Choisel.



Amicale de Châteaubriant - Voves-Rouillé

Une séance de gymnastique sous la direction d'Auguste Delaunne, mort sous la torture.

Un rassemblement à l'intérieur du camp.



Amicale de Châteaubriant - Voves-Rouillé

Les camps de Châteaubriant :

Après la défaite de 1940, les troupes allemandes occupent une partie de la France. Elles parviennent ainsi en Bretagne et, le 17 juin 1940, entrent dans Châteaubriant, petite ville de 10 000 habitants située dans la vallée de la Chère.

Les soldats faits prisonniers à Nantes et dans les environs sont dirigés sur Châteaubriant et regroupés sur le champ de courses de Choisel. Quatre camps sont alors créés : le camp "A", au moulin Roul, où sont enfermés des tirailleurs sénégalais, le camp "B", dans le marais de la Courbetière, où sont rassemblés des prisonniers anglais, le camp "S", dans le terrain de sport de la Ville en Bois, où sont détenus des prisonniers venus de Nantes et le camp "C", celui de Choisel, le plus important et le mieux organisé. Ce sont bientôt quelque 45 000 prisonniers qui sont internés à Châteaubriant. Le 14 janvier 1941, ces hommes sont transférés en Allemagne.

Seul le camp de Choisel va subsister. Aux prisonniers y succèdent des nomades raflés sur les routes et des droits communs puis, à partir de la fin avril, des détenus politiques des deux sexes, anciens dirigeants syndicalistes des Bourses du travail, dirigeants des mouvements du Front Populaire ou communistes arrêtés par le gouvernement de Vichy. En octobre, environ 600 personnes sont détenues dans ce camp.

Extrêmement solidaires les uns des autres, ces prisonniers occupent leurs journées à des activités intellectuelles, organisent des cours de langues, ou effectuent des travaux de jardinage destinés à améliorer l'ordinaire.

En vertu de l'ordonnance d'août 1941 transformant les Français arrêtés en otages, signée par le général Schaumburg, commandant du "Gross Paris", plusieurs de ces détenus sont fusillés, notamment les 22 octobre et 15 décembre 1941.

À la suite de plusieurs évasions, Choisel ferme le 9 mai 1942 et les prisonniers sont transférés vers Voves et Aincourt.

Octobre

*Le vent qui pousse les colonnes de feuilles mortes
Octobre, quand la vendange est faite dans le sang
Le vois-tu avec ses fumées, ses feux, qui emporte
Le massacre des Innocents*

*Dans la neige du monde, dans l'hiver blanc, il porte
Des taches rouges où la colère s'élargit ;
Eustache de Saint-Pierre tendait les clefs des portes
Cinquante fils la mort les prit,*

*Cinquante qui chantaient dans l'échoppe et sur la plaine,
Cinquante sans méfaits, ils étaient fils de chez nous,
Cinquante aux regards plus droits dans les yeux de la haine
S'affaîsèrent sur les genoux*

*Cinquante autres encore, notre Loire sanglante
Et Bordeaux pleure, et la France est droite dans son deuil
Le ciel est vert, ses enfants criblés qui toujours chantent
Le Dieu des justes les accueille*

*Ils ressusciteront vêtus de feu dans nos écoles
Arrachés aux bras de leurs enfants ils entendront
Avec la guerre, l'exil et la fausse parole
D'autres enfants dire leurs noms*

*Alors ils renaîtront à la fin de ce calvaire
Malgré l'Octobre vert qui vit cent corps se plier
Aux côtés de la Jeanne au visage de fer
Née de leur sang de fusillés.*

Pierre Seghers, décembre 1941.

Poème publié en janvier 1942 dans le n° 3 de la revue suisse *Traits*.

- 17 juin 1940** Demande française d'armistice ; **entrée des troupes allemandes à Châteaubriant.**
- 22 juin 1940 Signature de l'armistice franco-allemand à Rethondes.
- 2 juillet 1940 Installation du gouvernement français à Vichy.
- 11 juillet 1940 Promulgation par le maréchal Pétain de l'État français.
- 11 octobre 1940 Discours du maréchal Pétain annonçant le programme de la révolution nationale.
- 24 octobre 1940 Rencontre Pétain-Hitler à Montoire.
- 30 octobre 1940 Discours du maréchal Pétain annonçant aux Français qu'il entre dans la voie de la collaboration.
- 9 novembre 1940 Interdiction des centrales syndicales patronales et ouvrières par Vichy.
- 15 mai 1941 Naissance du Front national de luttés pour l'indépendance de la France.
- 22 juin 1941 Invasion allemande de l'URSS (opération "Barbarossa") ; appel du Parti communiste français à la lutte contre l'occupant et les collaborateurs.
- 21 août 1941** **Attentat du colonel Fabien contre l'aspirant allemand Moser à Paris, mise en place du système des otages en France.**
- 24 août 1941 Parution au Journal officiel de la loi instituant des tribunaux spéciaux contre les communistes.
- 3 septembre 1941 Exécution par les Allemands de trois otages à la suite d'un attentat ayant causé la mort d'un Allemand à Paris.
- 12 septembre 1941 Exécution par les Allemands de douze otages à la suite d'un attentat ayant causé la mort d'un Allemand.
- 20 octobre 1941** **Attentat contre le lieutenant-colonel Holtz, Feldkommandant de Nantes.**
- 21 octobre 1941** **Attentat contre le commandant Reimers à Bordeaux.**
- 22 octobre 1941** **Exécution de quarante-huit otages à Châteaubriant, à Nantes et au Mont-Valérien.**
- 24 octobre 1941** **Exécution de cinquante otages du camp de Souges, près de Bordeaux.**
- Nov.-déc. 1941 Vague d'attentats contre des soldats allemands à Paris.
- 7 décembre 1941 Attaque japonaise sur Pearl Harbor ; entrée en guerre des États-Unis.
- 15 décembre 1941** **Exécution à la Blisière de neuf otages du camp de Choisel.**

Pour en savoir plus :

Grenier Fernand, *Ceux de Châteaubriant*, 1979.

Gernoux Alfred, *Châteaubriant et ses martyrs*, 1991.



Amicale de Châteaubriant - Voves-Rouillé

Monument érigé à la Sablière en hommage aux fusillés de Châteaubriant.

Ministère de la défense
Secrétariat général pour l'administration
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives
14, rue Saint-Dominique
00450 ARMÉES

Couverture DMPA.